

Image not found or type unknown



Divorce et crédit maison en cours

Par **chup_21**, le **24/01/2009** à **18:33**

Bonjour, mon compagnon est en instance de divorce et un crédit maison est en cours. Son ex-femme a quitté le domicile conjugal et a demandé le divorce. L'ordonnance du juge stipule que mon compagnon jouit de la maison et que le crédit doit être payé par les 2 parties. Elle ne paye pas sa part de crédit. Elle prétend être en droit de ne pas payer sa part du crédit et elle le menace de lui faire payer un loyer pour qu'elle puisse se loger (tout cela selon une certaine loi que je ne connais pas). A-t-elle le droit?